



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Centres hospitaliers

Question au Gouvernement n° 2338

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Destot.

M. Michel Destot. Monsieur Barrot, vous avez parlé tout à l'heure de «bobards» en répondant à une question concernant les manifestations des personnels des hôpitaux et des cliniques (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) qui se multiplient pour protester contre les restrictions qu'engendre votre plan sur la protection sociale. Oui, après les infirmières, ce sont les internes, les chefs de clinique et les externes de province qui protestent ! Au-delà de leurs revendications spécifiques, tous se retrouvent pour condamner une réforme qui met en cause la qualité des soins. («C'est faux !» sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) Président du conseil d'administration d'un CHU, en tant que maire d'une grande ville, je peux vous dire que nous n'y arrivons plus. En donnant le contrôle des hôpitaux à vos super-préfets, directeurs des agences régionales, vous avez décidé d'adopter une logique purement financière et budgétaire. Une telle logique s'oppose à la politique sanitaire et sociale plus nécessaire que jamais pour répondre aux attentes de nos concitoyens, notamment des plus démunis.

M. Charles Ehrmann. Demagogue !

M. Michel Destot. Monsieur le ministre, quand allez-vous inverser vos priorités et adopter une véritable politique de solidarité - la politique promise par le candidat Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le député, ne faites pas d'amalgame et écoutez bien mes réponses, même si vos collègues vous en empêchent en parlant trop fort ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

J'ai parlé de «bobards» à propos de ce que l'on avait raconté à certains internes qui ne savaient pas - et ce n'était pas leur faute - ce qu'il en était. C'est tout !

Cela étant, je vous présenterai trois remarques.

Premièrement, nous avons intérêt à optimiser nos ressources pour que les hôpitaux publics et l'ensemble de l'assurance maladie ne se retrouvent pas en déficit chronique.

Deuxièmement, le décret sur l'ANAES, l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé, va être pris d'ici à huit jours, ce qui nous permettra d'installer cet organisme qui initiera une démarche de qualité et qui sera le garant de cette dernière.

Troisièmement, je ne connais pas beaucoup de réformes de l'assurance maladie qui aient été réalisées sans demander un effort supplémentaire aux assurés sociaux. Nous avons voulu respecter les Français, notamment ceux qui ne bénéficient pas d'assurance complémentaire et qui, grâce aux efforts que nous demandons à tous, ne verront pas majorer leur ticket modérateur. Je pourrais rappeler des réformes où ce souci de solidarité était moins présent ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Michel Destot.

M. Michel Destot. Monsieur Barrot, vous avez parle tout a l'heure de «bobards» en repondant a une question concernant les manifestations des personnels des hopitaux et des cliniques (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre) qui se multiplient pour protester contre les restrictions qu'engendre votre plan sur la protection sociale. Oui, apres les infirmieres, ce sont les internes, les chefs de clinique et les externes de province qui protestent ! Au-dela de leurs revendications specifiques, tous se retrouvent pour condamner une reforme qui met en cause la qualite des soins. («C'est faux !» sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.) President du conseil d'administration d'un CHU, en tant que maire d'une grande ville, je peux vous dire que nous n'y arrivons plus. En donnant le controle des hopitaux a vos super-prefets, directeurs des agences regionales, vous avez decide d'adopter une logique purement financiere et budgetaire. Une telle logique s'oppose a la politique sanitaire et sociale plus necessaire que jamais pour repondre aux attentes de nos concitoyens, notamment des plus demunis.

M. Charles Ehrmann. Demagogue !

M. Michel Destot. Monsieur le ministre, quand allez-vous inverser vos priorites et adopter une veritable politique de solidarite - la politique promise par le candidat Jacques Chirac pendant la campagne presidentielle ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president. La parole est a M. le ministre du travail et des affaires sociales.

M. Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales. Monsieur le depute, ne faites pas d'amalgame et eoutez bien mes reponses, meme si vos collegues vous en empechent en parlant trop fort ! (Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

J'ai parle de «bobards» a propos de ce que l'on avait raconte a certains internes qui ne savaient pas - et ce n'etait pas leur faute - ce qu'il en etait. C'est tout !

Cela etant, je vous presenterai trois remarques.

Premierement, nous avons interet a optimiser nos ressources pour que les hopitaux publics et l'ensemble de l'assurance maladie ne se retrouvent pas en deficit chronique.

Deuxiemement, le decret sur l'ANAES, l'Agence nationale d'accreditation et d'evaluation en sante, va etre pris d'ici a huit jours, ce qui nous permettra d'installer cet organisme qui initiera une demarche de qualite et qui sera le garant de cette derniere.

Troisiemement, je ne connais pas beaucoup de reformes de l'assurance maladie qui aient ete realisees sans demander un effort supplementaire aux assures sociaux. Nous avons voulu respecter les Francais, notamment ceux qui ne beneficent pas d'assurance complementaire et qui, grace aux efforts que nous demandons a tous, ne verront pas majorer leur ticket modérateur. Je pourrais rappeler des reformes ou ce souci de solidarite etait moins present ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Destot Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2338

Rubrique : Hopitaux et cliniques

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 1997, page 1970

Réponse publiée le : 19 mars 1997, page 1970

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mars 1997